

# Mémoire présenté au Comité spécial sur la réforme électorale

## #ERRE Dialogue communautaire

### Tenu dans la circonscription d'Edmonton-centre

Présenté par Mo Bot, urbaniste professionnel enregistré (RPP), membre de l'Institut canadien des urbanistes (MCIP)

### Résumé des grandes lignes dégagées du dialogue

- Notre système électoral au Canada produit des résultats disproportionnés qui n'expriment pas de manière précise les nuances de l'intention de vote.
- Ces résultats entraînent le désengagement des électeurs et une participation réduite au sein de notre système démocratique.
- Il est important d'améliorer l'efficacité et le caractère légitime de notre mode de scrutin dans le but de rééquilibrer l'équité démocratique, de s'assurer que tous les votes comptent, et d'accroître la participation des électeurs.
- Il existe un appui très favorable à l'adoption d'une forme de représentation proportionnelle qui garantit que chaque vote compte de manière égale dans la création de notre Parlement élu.
- Il existe d'importantes préoccupations liées à la sécurité et à la protection des renseignements personnels en ce qui a trait à l'adoption de technologies de scrutin par voie électronique et/ou en ligne.
- Un référendum n'est pas recommandé à ce moment-ci. L'appui majoritaire au Parlement en faveur du changement devrait suffire. Nous élisons nos députés afin qu'ils nous représentent et fassent preuve de jugement face à des questions complexes. C'est exactement le genre de décisions sur lesquelles nous nous attendons qu'ils se renseignent et y donnent suite intelligemment.
- Tout changement mis en œuvre pourrait être assujéti à des examens réguliers du processus prévus par la loi, de sorte à s'assurer que le système qui est mis en œuvre fonctionne. Élections Canada apporte toujours des ajustements à notre processus électoral, et il devrait en être de même ici.

### Contexte

Cinq personnes se sont jointes à l'hôte, le 17 août 2016, dans une résidence privée de la circonscription fédérale d'Edmonton-centre, afin de participer au dialogue. Les participants étaient âgés de 30 à 39 ans. Ils désiraient tous améliorer notre démocratie, mais ils en savaient peu au sujet de la conversation concernant la réforme électorale, des questions qui y sont liées et des possibilités qui ont été identifiées à ce jour. Ce fut l'occasion pour eux d'en apprendre davantage sur la question et de partager leur point de vue en guise de contribution au processus.

Nous nous sommes réunis pendant plus de trois heures afin de discuter d'une vaste gamme de sujets au moyen d'une conversation animée. On a eu recours, dans le cadre du dialogue, à un mélange de réflexion individuelle et partage, à un dialogue en groupe, et à l'examen de ressources en ligne sur les différents modes de scrutin, suivi d'une discussion.

### Généralités

Nous avons amorcé notre dialogue en invitant les participants à penser à la raison pour laquelle eux-mêmes ou d'autres personnes qu'ils connaissent sont susceptibles ou non d'aller voter aux élections. Chacun a écrit ses idées sur un morceau de papier, puis les avantages et les inconvénients ont été regroupés sous des thèmes communs que nous avons désignés comme suit.

Raisons pour lesquelles les gens vont habituellement voter :

- Pression sociale
  - Les gens se sentent obligés d'aller voter de crainte que « M. Untel ou M<sup>me</sup> Unetelle » remporte l'élection.
- Ça fonctionne
  - Les gens ont vraiment l'impression que notre démocratie fonctionne et ils sont désireux de participer au processus démocratique en allant voter aux élections.
- Loyauté
  - La personne défend le parti, le candidat, la tradition et continuera de participer.
- Raison d'ordre démographique
  - Certains groupes sont plus susceptibles d'aller voter que d'autres (âge/statut social/situation économique/etc.)

Raisons pour lesquelles les gens ne vont habituellement pas voter :

- Accessibilité du vote
  - Il peut être difficile de se rendre aux bureaux de scrutin ou d'obtenir congé du travail.
  - Information erronée au sujet des exigences liées au scrutin ou incompréhension.
- Désengagement
  - Les gens ne comprennent pas les enjeux.
  - Les gens sont apathiques et ont l'impression que leur vote ne compte pas.
  - Les gens se demandent même si le système est légitime, des hypothèses circulent selon lesquelles tout est corrompu.
- Manque d'information
  - Les gens n'ont pas le temps de se tenir au courant de l'actualité.
  - Connaissance insuffisante des enjeux et/ou du processus électoral.
- Rejet du statu quo
  - Refus de participer au système.
  - Quelqu'un pourra voter uniquement pour gâter son bulletin de vote
- Raison d'ordre démographique
  - Certains groupes sont moins susceptibles d'aller voter que d'autres (âge/statut social/situation économique/etc.)

### **Principes démocratiques et valeurs**

Chaque participant a pris un moment afin de réfléchir aux principes directeurs du Comité spécial sur la réforme électorale et dresser son propre classement pour chacun des principes selon une note de 1 à 5 (un étant le moins important, et cinq le plus important). Nous avons ensuite eu une discussion quant à la façon dont chaque personne les a classés et nous avons préparé un classement collectif. De manière générale, il n'y avait pas beaucoup de différence quant à la façon dont chaque personne a classé les principes selon son ordre de priorité.

Nous avons obtenu le classement collectif suivant, bien qu'il ait été estimé que tous les principes occupent une place importante dans un débat portant sur la réforme électorale.

1. Efficacité et légitimité
2. Engagement
3. Accessibilité et inclusion
4. Intégrité
5. Représentation locale

Voici certaines des raisons pour lesquelles l'efficacité et la légitimité ont été classées au premier rang :

- Le système actuel ne traite pas tous les votes comme étant égaux.
- La composition de notre Parlement élu n'exprime pas l'intention de vote.
- Une minorité d'électeurs peut mettre en place une majorité au Parlement.
- Le mode de scrutin actuel ne fait qu'exacerber les différences entre des régions qui n'expriment pas de manière précise les nuances de l'intention de vote.
  - Il s'agissait également d'une raison pour laquelle la représentation locale a été placée au dernier rang sur la liste, puisque plusieurs perçoivent les tensions entre les régions comme étant dommageables pour notre démocratie, que ce soit durant les élections ou durant les séances parlementaires.

Cette liste comporte tous les principes identifiés.

### **Réformes électorales au palier fédéral au Canada**

Nous avons amorcé un dialogue ouvert en groupe sur divers sujets présentés dans la présente section.

Nous avons d'abord parlé du vote électronique.

- Tout le monde s'entend pour dire qu'il s'agit d'une idée dont l'heure n'a pas encore sonné.
  - Il n'existe encore aucun système à l'épreuve du piratage et le gouvernement n'inspire pas beaucoup confiance au chapitre de la manipulation des systèmes électroniques, à cause du scandale concernant le système de paye Phénix.
  - Il n'existe aucun moyen de vérifier si quelque chose a changé en arrière-plan de la technologie.
  - Rien n'est aussi sûr qu'un crayon et du papier.
  - Il ne faut pas éliminer le rôle joué par des personnes (examen visuel et surveillance) – ne pas laisser l'ordinateur décider des votes qui comptent (actuellement, tous les partis participent à la vérification des votes).
  - S'il existait une façon de personnaliser chaque vote – mais cela est difficile à faire tout en protégeant le droit des personnes à la vie privée dans le cadre du processus de scrutin.

Nous avons ensuite parlé du vote en ligne

- Ce processus exige toujours l'accès à un ordinateur par les électeurs, et ne constitue donc pas un processus nécessairement plus accessible à l'ensemble des segments de la population.
- Des réserves sont soulevées quant à l'emploi d'un mécanisme comprenant un mot de passe qui pourrait être compromis.
- Il existe des préoccupations relativement à l'anonymat et au droit à la protection des renseignements personnels, lesquels pourraient être compromis si un nombre était rattaché au vote individuel.
- Il n'existe encore aucun système à l'épreuve du piratage.
- Un endroit pourrait être désigné pour le vote en ligne afin de répondre aux besoins des personnes qui votent depuis l'étranger ou d'autres groupes identifiés comme ayant des besoins spéciaux.

Nous avons ensuite parlé du vote obligatoire.

- Nous n'aimons pas réellement que le gouvernement force les gens à faire quelque chose.
- La décision de NE PAS participer au scrutin peut être une décision politique tout à fait légitime.
  - Si des gens estiment qu'il s'agit là de la manière la plus précise d'exprimer leur position politique, il devrait alors pouvoir exercer leur droit ainsi.
  - Si les gens sont forcés de voter, est-ce que nous attirons le vote d'électeurs incultes?

- Porteront-ils attention à la personne à qui ils accordent leur vote?
- Vont-ils toujours voter pour le parti qui s'opposait au vote obligatoire?
  - La démocratie est-elle réellement améliorée si les gens sont obligés de voter sans que la question les intéresse vraiment?
- Il faudrait aborder la question de l'accessibilité qui entoure actuellement le vote, pour être en mesure de considérer la question du vote obligatoire.
  - Il faut sensibiliser davantage les gens afin qu'ils comprennent le système et qu'ils estiment avoir le pouvoir de participer.

Pour conclure cette partie de la conversation, nous avons regardé plusieurs vidéos portant sur divers modes de scrutin abordés dans le cadre du processus #ERRE puis nous avons eu une discussion ouverte sur les avantages et les inconvénients de chacun par rapport au système actuel majoritaire uninominal à un tour.

- Vote unique transférable (VUT)
  - Ce système était le plus sensé et l'ensemble du groupe était en faveur de ce système.
  - Il est préférable que les candidats se retrouvent face aux électeurs et qu'aucune liste de parti fermée ne soit employée.
  - Il existe un sentiment général selon lequel les circonscriptions plurinominales dans le système de VUT assureraient une représentation plus précise basée sur les intentions de vote à l'échelle locale et à l'échelle régionale.
  - Le bulletin de vote doit être facile à lire.
- Représentation proportionnelle mixte (RPM)
  - Ce système est bon tant et aussi longtemps que le bulletin de vote est conçu de façon à être facilement lisible.
  - Certains s'opposent à l'emploi des listes de parti fermées pour choisir les sièges (députés) supplémentaires.

La majorité des participants s'entendent pour dire que la représentation proportionnelle, quelle que soit la forme adoptée, constituerait une forte amélioration par rapport au système actuel et qu'il faut maintenir des liens solides avec les électeurs de la circonscription, peu importe la forme choisie.

### **Rétroaction supplémentaire**

Nous avons également parlé de la nécessité de tenir un référendum.

- Tous s'entendent sur la nécessité de rejoindre le plus grand nombre possible de Canadiennes et de Canadiens. Tous les députés devraient organiser des dialogues portant sur cette question, indépendamment des allégeances politiques, et ils devraient fournir à la population des renseignements précis à l'égard de cette question et des expériences vécues ailleurs.
- Les préoccupations concernant un référendum sur cette question sont trop binaires pour traiter de la complexité de la question. Est-ce que le référendum porte sur la question de savoir si nous avons absolument besoin d'un changement? Ou quel système de scrutin en particulier sera adopté? Il n'y a pas assez de temps pour s'engager de manière adéquate et fournir des renseignements aux électeurs pour la tenue d'un référendum tout en apportant des changements au mode de scrutin pour 2019.
- Si le fait d'avoir une voix au chapitre au sein de notre démocratie est considéré comme étant un droit fondamental de la personne, nous ne devrions donc pas nous fier à un référendum pour établir comment les droits des citoyens doivent être protégés.

- Certains participants présents ont estimé que l'appui majoritaire au Parlement en faveur du changement devrait suffire. Nous élisons nos députés afin qu'ils nous représentent et fassent preuve de jugement face à des questions complexes. C'est exactement le genre de décisions sur lesquelles nous nous attendons qu'ils se renseignent et y donnent suite intelligemment.
- Tout changement mis en œuvre pourrait être assujéti à des examens réguliers du processus prévus par la loi, de sorte à s'assurer que le système qui est mis en œuvre fonctionne. Élections Canada apporte toujours des ajustements à notre processus électoral, et il devrait en être de même ici.

Nous vous remercions de tenir compte de nos commentaires dans le cadre du présent processus.